

Compte rendu du Conseil Municipal du 04 Juillet 2008 - 18 h

Présents: 12 Absents excusés : **PITTON** Jean - **REGALLET** Pascal - **CHEMIN** Lydie.

Présentation du nouveau comité des fêtes et du programme mis en place.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du **23 Mai 2008**.

L'ordre du jour présenté est accepté par le conseil municipal

Commission des travaux : Présentation par Mr MARTIN du cabinet Merlin du schéma directeur communal de distribution de l'eau potable.

Pose des compteurs : le C.M décide avant de demander une dérogation au préfet de collecter toutes les informations nécessaires à cette demande.

Une décision sera prise en Septembre.

Piscines : après discussion, décision de maintenir le statut quo sur la facturation des piscines. Seules les piscines enterrées seront facturées.

Forêts : communication vente coupe de bois du 27 Juin 2008. La coupe de bois communale n'a pas eu de proposition d'achat.

Communications diverses.

Bâtiment : le CM accepte la proposition de mise en place d'une convention d'utilisation des locaux communaux dans le nouveau bâtiment ainsi que le règlement intérieur.

Les clés seront remises au responsable de chaque association après signatures des documents.

P.V.R.(participation pour voirie et réseaux). Le conseil municipal décide la mise en place du PVR sur le territoire de la commune.

Aménagement « La Vanoise » : Le Maire présente le projet d'aménagement au lotissement « La Vanoise » le conseil municipal autorise la commission des travaux à revoir le coût du projet et à le réaliser.

Commission sécurité : suite à la crue de l'arc du 11 Juin la commission a demandé à l'entreprise MANO d'établir une proposition de prix pour la réfection de la digue. Le C.M accepte la demande de subvention pour la remise en état du site. (montant des travaux 35.800 € HT).

Sur proposition de la commission le C.M accepte de demander au RTM une visite des ruisseaux du « Vorgeray » et du « Nan brun » dans les plus brefs délais.

La commission propose également de faire curer les ruisseaux au regard des ponts.

Bâtiment: Présentation du projet de mise en conformité de l'accession aux personnes handicapées ou à mobilité réduite à la mairie. Coût du projet: 78.400 € HT. Le CM accepte de prendre une délibération pour demande de subvention.

Routes : Le Conseil Général propose de remplacer les panneaux d'entrée d'agglomération et suggère de modifier l'extension de l'agglomération au « Bouchet ». Le CM accepte la proposition d'implantation du panneau en amont du pont sur le canal.

La commission est chargée de faire une proposition sur la sécurité du secteur à l'automne (vitesse - cheminement piétons).

Commission affaires sociales : sur proposition de la commission, le CM accepte la modification du règlement de la cantine scolaire et de la garderie communale.

Le Maire informe le CM de l'activité de ces services et de la mise en place d'une réunion d'information auprès des parents d'élèves.

Conseil d'école : lecture du compte rendu du conseil d'école du 27 Juin. La commission est chargée d'étudier la demande des enseignantes.

Transport scolaire : une réunion d'information au lieu fin Août auprès des parents.

Commission d'information : distribution d'informations diverses.

Participation à la journée familiale Foot de l'USCASP. Distribution de maillots offerts par la commune pour 2 équipes de jeunes.

Mr. TRANCHANT propose de mettre en place une information par secteur sur des sujets divers comme la sécurité , l'eau . . . Ces « soirées » d'information pourraient être organisées par la commission courant Novembre.

Réunion intercommunales:

Communauté de communes:

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 18 Juin 2008.

Sirtomm : informations diverses sur l'activité.

Syndicat du Pays de Maurienne : information réunion du 06 Juin 2008 sur la mise en place du Plan d'Aménagement de Prévention des Inondations (PAPI)

Questions diverses:

Assurances des élus : responsabilité civile + accidents corporels.

Location de matériel: le CM refuse à dater de ce jour de louer le podium communal.

Courriers divers.

Fin de séance 21 h 50.